



RCS : TARBES

Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00041

Numéro SIREN : 510 067 879

Nom ou dénomination : A.C.H.

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt 1622

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH
65013 TARBES CEDEX
TEL 05.62.51.77.77 - FAX 05.62.51.77.87
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A.C.H.

4 rue des Mésanges
65800 Orleix

V/REF :

N/REF : 2009 B 41 / 2017-B-1622

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE TARBES certifie qu'il a reçu le 04/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

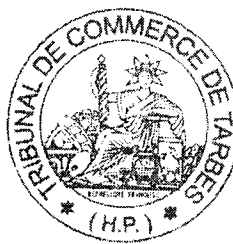
A.C.H.
Société par actions simplifiée
4 rue des Mésanges
65800 Orleix

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1622 le 06/07/2017

R.C.S. TARBES 510 067 879 (2009 B 41)

Fait à TARBES le 06/07/2017,

LE GREFFIER



Éléments d'identification

Mme HUPPERT Christine

Pour le compte de :

A COMPLETER

SAS A C H

A COMPLETER

510 067 879

4 RUE DES MESANGES

N° d'adhérent : 20141170034747

65800 ORLEIX

Période déclarée : 2016

Date limite de dépôt : 03/05/2017

Éléments déclarés

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2016)

A- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2- Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie	4 rue des mésanges		
Code postal	65800	Ville	Orleix
Pays	France		

C- RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1- Résultat fiscal

	Bénéfice		
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3%	imposable au	Déficit (Report du	
	taux de 15%	2033B)	3 439
	et/ou 28%		

F- AUTRES INFORMATIONS

2- Coordonnées du conseil

Forme juridique ou titre		Nom et prénom ou dénomination	CERFRANCE
Numéro, type et nom de voie	route de Mirande		
Code postal	32000	Ville	AUCH
Pays	FRANCE	N° téléphone	

H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2016
	A titre de représentation, de missions et de déplacements Indemnités forfaitaires	Remboursements	5 786

Formulaire 2033A (applicable à compter du 31/12/2014)

A - ACTIF	Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net Exercice clos en N 3
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	0	0	0
Immobilisations incorporelles - Autres	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0
Immobilisations financières (1)	0	0	0
TOTAL I (5)	0	0	0
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes	0		0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	99 303		99 303
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	99 303	0	99 303
TOTAL GENERAL (I + II)	99 303	0	99 303
B - PASSIF			Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres			
Capital social ou individuel			36 475
Résultat de l'exercice			-3 439
TOTAL I			33 036
3 - Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			12 740
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))			53 527
TOTAL III			66 267
TOTAL GENERAL (I + II + III)			99 303

Formulaire 2033B (applicable à compter du 31/12/2016)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	22 389
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		22 389
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		0
Autres charges externes		25 430
Impôts, taxes et versements assimilés		398
	dont TP/CFE, CVAE	398
Total des charges d'exploitation (II)		25 828
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-3 439
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		-3 439

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	0	3 439
Réintégrations de l'exercice		
Provisions non déductibles	0	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	0	3 439
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	0	3 439

Formulaire 2033C (applicable à compter du 31/12/2013)

2033C - IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS, PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case **X**

II- DÉFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	4 211
Déficits reportables	4 211
Déficits de l'exercice	3 439
TOTAL des déficits restant à reporter	7 650

I- PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises 22 389

TOTAL 1 22 389

II- CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Achats de marchandises (droits de douane compris) 0

Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances 19 630

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 5 800

Taxes sur le chiffre d'affaires autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, T.I.P.P, etc.) 398

TOTAL 2 25 828

III- VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (**TOTAL 1- TOTAL 2**) -3 439

V- COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES

Effectif moyen du personnel 0

2033-F COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires	2	Nombre total de parts ou d'actions	100
personnes physiques de l'entreprise		correspondantes	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Mme			
	Nom et prénom	Barthe Christine	Nom marital	Huppert	
	Nombre de part		90 Pourcentage de détention		90%
	Date de naissance	26/03/1966	Pays de naissance	France	
	Code postal de naissance	31	Commune de naissance	St Gaudens	
	Numéro, type et nom de voie	4 rue des mésanges			
	Code postal	65800	Ville	Orleix	
	Pays	France			
2	Titre	Mr			
	Nom et prénom	Huppert Alexandre	Nom marital		
	Nombre de part		10 Pourcentage de détention		10%
	Date de naissance	07/04/1964	Pays de naissance	France	
	Code postal de naissance	81	Commune de naissance	Mazamet	
	Numéro, type et nom de voie	4 rue des mésanges			
	Code postal	65800	Ville	Orleix	
	Pays	France			

Formulaire 2033G (applicable à compter du 31/12/2013)

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

X

Formulaire 2059H (applicable à compter du 31/12/2010)

2059 H - Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la Direction chargée des grandes entreprises

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

Formulaire 2059I (applicable à compter du 31/12/2005)

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION CHARGÉE DES GRANDES ENTREPRISES

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

Formulaire néant

X

ANNEXE LIBRE

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

X

ASSEMBLEE GENERALE DE ACH CONCERNANT L'EXERCICE 2016

Capital social : 40000€

Siège social : 4 rue des mésanges, 65800 ORLEIX

En date du 05/05/2017, les associés, Christine Huppert et Alexandre HUPPERT se réunissent en assemblée générale

Christine Huppert préside l'assemblée générale.

Ils sont réunis au siège social sur convocation par le président afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes annuels
- affectation et répartition des résultats
- approbation du solde des comptes courants d'associés au 31/12/16
- fixation de la rémunération du travail de l'exercice en cours.

PARTIE 1 : Rapport d'activité 2016 et principales actions pour 2017

La présidente donne lecture du rapport d'activité

RAPPORT D'ACTIVITE

Alexandra a poursuivi ses activités avec BMD et AURO jusqu'à la fin du 1^{er} semestre ; le résultat n'était pas à la hauteur des attentes.

Parallèlement, il a étudié un projet Bio, qui va se concrétiser sur 2017

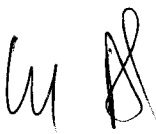
Le projet de « maison dans les arbres » n'a pas avancé mais n'est pas abandonné

En 2014, il était prévu la réalisation d'une étude immobilière, ainsi que d'autres études pour une SCI qui n'a pas été réalisée. Cette étude pourrait a eu lieu en 2016 pour la reprise d'une maison familiale à lourdes. Après étude, le projet est abandonné

Christine, elle a réalisé l'étude annuelle pour ACG Gascogne. Elle ne cherche pas à faire plus. Elle garde pour autant le suivi administratif et financier de l'entreprise. Elle sera renouvelée en 2017

Pour 2017, Alexandre aura une activité occasionnelle sur ACH, sur l'approfondissement de son projet bio phase 2

Les associés décident de faire porter cette étude par ACH



PARTIE 2 : RESOLUTIONS

La présidente met à la discussion puis aux voix les résolutions suivantes

Première Résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'ensemble sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2016, approuve la gestion au titre de cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 qui dégage un résultat négatif de 3439.51 €.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

Conformément aux dispositions statutaires, l'assemblée générale décide de laisser le résultat positif au sein de la société et de l'affecter en report à nouveau

Quatrième Résolution

L'assemblée générale approuve le solde des comptes courants

- pour Christine HUPPERT : 41348€
- pour Alexandre HUPPERT : 10179€

Cinquième Résolution

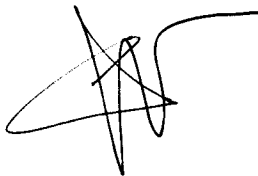
L'assemblée générale décide de fixer la rémunération du travail de la gérante au titre de l'exercice en cours à 0€ et à Alexandre Huppert de 0€ en attendant de voir comment l'activité évolue.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'assemblée générale confirme ne pas faire appel à un cabinet d'expertise comptable, et donc à un commissaire aux comptes, à la vue de la très faible activité

Fait à Orleix, le 06/05/17
HUPPERT Christine



HUPPERT Alexandre

